

PROCÈS SIMULÉS 1999

Sa Majesté la Reine c. Reggie Mantle

Vol d'une valeur de plus de 5 000 \$

L'agent(e) Ronnie Lodge

Témoign de la Couronne n° 1

Détective n° 487

Service de police de Riverdale

Description du témoin -

L'agent(e) Lodge est membre de la force policière depuis 15 ans et a récemment été reconnu(e) spécialiste en matière d'empreintes digitales. Auparavant, il/elle était affecté(e) aux chiens et aux chats perdus. L'agent(e) Lodge était de service au poste de police le soir du 12 mars 1999.

Déclaration du témoin -

Vers 19 h le 12 mars 1999, j'ai reçu un appel d'un(e) agent(e) en uniforme. Par suite de cet appel, je me suis rendu(e) à l'école secondaire de Riverdale et j'ai mené une enquête au sujet d'un vol commis à l'école. J'ai rencontré le/la principal(e) Weatherbee, qui m'a informé(e) des articles manquants : un ordinateur Pentium II 300, numéro de série 64787AD, un coffret de rangement pour disquettes et cinq disquettes contenant des renseignements importants et confidentiels de l'école. J'ai cru comprendre, par suite de cette conversation, que l'ordinateur vaut près de 5 000 \$ et que, en raison de la valeur intrinsèque des disquettes, le montant de l'ensemble des objets manquants serait certainement supérieur à 5 000 \$.

J'ai ensuite relevé des empreintes digitales dans la zone du bureau de direction, particulièrement à la réception et au bureau du/de la principal(e). Je n'ai pu obtenir qu'une seule empreinte digitale claire, que j'ai apportée au laboratoire à des fins d'identification, mais je n'ai pu établir aucune correspondance entre cette empreinte et celles qui se trouvaient dans les dossiers.

Le 16 mars 1999, j'ai reçu un appel téléphonique de M^{me} Grundy, qui enseigne à l'école Riverdale et qui a déclaré qu'elle venait de s'informer au sujet de l'ordinateur Pentium II 300 qui était annoncé dans la section des annonces classées du journal du collège de la région. Apparemment, étant donné que le prix de vente de l'ordinateur était peu élevé, elle avait eu des doutes et elle voulait m'en faire part.

J'ai immédiatement téléphoné au numéro que M^{me} Grundy m'avait donné et je me suis fait passer pour une personne intéressée à acheter l'ordinateur. La voix, à l'autre bout du fil, qui m'a donné l'adresse où je pouvais voir l'ordinateur me semblait étrangement familière. Je me suis rendu(e) à l'adresse indiquée, qui se trouvait à une distance de quinze minutes en voiture. À mon grand étonnement, c'était l'adresse de

mon ex-conjoint(e). (En passant, nous nous sommes quittés en très bons termes, même s'il/si elle a apporté tous les meubles.) Toutefois, je n'ai pas reconnu la personne qui a répondu à la porte. J'ai vu l'ordinateur qui était offert en vente. Plus tard, j'ai constaté non seulement que l'ordinateur correspondait à celui qui avait disparu de l'école, mais encore que le numéro de série de cet ordinateur correspondait à celui de l'ordinateur manquant. J'ai également vu plusieurs disquettes portant la mention ' Propriété de l'école secondaire Riverdale '. Je me suis immédiatement présenté(e) comme agent(e) de police et j'ai procédé à l'arrestation de l'accusé(e) sous les deux chefs d'accusation. J'ai également lu l'avertissement à l'accusé(e) et je l'ai informé(e) de son droit à l'assistance d'un avocat, conformément aux exigences légales.

À mon arrivée au poste de police, j'ai inscrit les infractions reprochées à l'accusé(e) au registre et j'ai pris les empreintes digitales de l'accusé(e). Nous avons déjà les empreintes digitales de l'accusé(e) dans un dossier qui avait été ouvert par suite d'une frasque commise à l'Halloween l'an dernier et elles correspondaient à celle que j'ai relevée au bureau.

[Je peux dire maintenant que je reconnais la personne assise au banc des accusés comme l'accusé(e).]

Suggestions

Vous incarnez l'agent(e) Lodge lors du procès simulé. Pour bien jouer ce rôle, vous devrez, avant le procès, rencontrer le/la procureur(e) de la Couronne et établir d'autres faits ou particularités concernant ce personnage. Vous voudrez peut-être discuter de certains points, par exemple, la façon dont vous avez procédé pour prendre les empreintes digitales et identifier l'ordinateur. Il se peut que l'on vous interroge à ce sujet au cours de votre témoignage.

Lorsque vous discuterez avec le/la procureur(e) de la Couronne, assurez-vous que les détails de votre récit s'accordent avec ceux des autres témoins de la Couronne.

Au cours de votre témoignage, le/la procureur(e) de la Couronne vous demandera d'identifier un certain nombre de pièces : l'empreinte digitale, le certificat d'analyse d'empreinte digitale et les photographies des articles volés. Chaque fois que le/la procureur(e) de la Couronne vous présente une pièce, examinez-la et confirmez l'exactitude de la désignation qui en est faite.

Il est impossible de vous préparer en vue de chaque question qui pourrait vous être posée. Tentez de prévoir ces questions et de vous y préparer dans la mesure du possible, mais soyez prêt(e) à trouver certaines réponses durant votre témoignage.

Tentez de maintenir la cohérence de votre récit tout au long de votre témoignage. Veuillez considérer la présente déclaration comme un résumé de votre témoignage. L'authenticité n'est pas contestée. Votre crédibilité est en jeu. Vous devez convaincre le/la juge que vous dites la vérité.

Remarque : les photographies permettent à la police de remettre les articles concernés à leurs propriétaires légitimes plutôt que de les conserver jusqu'au procès.

Description du témoin

Le/la principal(e) Weatherbee est une personne âgée de 40 ans qui occupe le poste de principal(e) de l'école secondaire Riverdale, qui adore son métier et que la plupart des étudiants aiment bien. Pendant ses moments libres, il lui arrive souvent de jouer à des jeux vidéo et de se gaver de gourmandises.

Déclaration du témoin

Le 12 mars 1999, au cours de la semaine de congé du mois de mars, j'avais pris les dispositions nécessaires pour remettre à niveau le système informatique du bureau principal. J'avais fait beaucoup de recherches pour savoir quel était le système le mieux adapté aux besoins de notre école. J'ai jugé que nous avions besoin d'un ordinateur Pentium II 300, même si nous devons utiliser la quasi-totalité du montant dont nous disposions à cette fin, soit 5 000 \$.

Lorsque les représentants du vendeur que j'avais appelé sont arrivés à l'école peu après 9 h, je me suis rendu(e) au gymnase pour assister à une réunion du comité du perfectionnement professionnel et j'ai apporté avec moi les documents de présentation ainsi que les disquettes qui renfermaient des renseignements importants et confidentiels de l'école.

Pendant la pause de l'avant-midi, je suis retourné(e) à mon bureau pour vérifier l'installation de l'ordinateur et remettre dans mon tiroir les disquettes en question, qui contenaient non seulement des renseignements concernant l'école, mais aussi des messages personnels que j'avais reçus par courrier électronique et des photographies que j'avais téléchargées de différents sites Internet. Après avoir rangé ces disquettes dans un coffret, j'ai commencé à jouer à des jeux sur le nouvel ordinateur.

Lorsque j'ai levé les yeux pour regarder en direction de la réception par la fenêtre de mon bureau, j'ai vu un(e) étudiant(e) qui examinait le bureau et que j'ai reconnu(e) comme l'accusé(e). Je connais l'accusé(e), parce que je l'avais suspendu(e) à l'Halloween l'an dernier par suite d'une frasque. Lorsque nos regards se sont croisés, l'étudiant(e) a rapidement quitté les lieux. Malgré mon étonnement, je n'ai téléphoné à aucun des membres du personnel du bureau ni aux gens qui s'étaient occupés d'installer l'ordinateur, parce que j'ai présumé que ce comportement devait avoir une explication logique.

Une fois la réunion terminée à la fin de la journée, j'ai verrouillé la porte de mon

bureau et celle du bureau principal et je me suis assuré(e) que le nouvel ordinateur était fermé et que les lumières étaient éteintes. Je me suis absenté(e) de 17 h à 18h50 et je suis ensuite retourné(e) à l'école pour une soirée "portes ouvertes". À mon retour, j'ai constaté que la lumière du bureau était allumée et que la porte du bureau était entrebâillée. J'ai également constaté que la fenêtre était cassée, qu'il y avait de la vitre sur le plancher et que l'ordinateur et les disquettes n'étaient plus là. J'étais hors de moi pour deux raisons : les renseignements confidentiels importants et toutes ces lettres personnelles qui m'avaient été envoyées par courrier électronique. J'ai immédiatement téléphoné à la police, qui est arrivée peu de temps après.

J'ai donné à la police une description complète des articles manquants suivants :

- un coffret de rangement pour disquettes
- cinq disquettes d'ordinateur portant la mention "Propriété de l'école secondaire Riverdale"
- un ordinateur Pentium II 300, portant le numéro de série 64787AD

L'incident semblait étrange, parce que les dossiers papier de l'école étaient intacts, les articles personnels n'avaient pas été touchés, la caisse n'avait pas été ouverte et aucun autre endroit n'avait été pillé ou dévalisé. Seuls l'ordinateur, le coffret de rangement et les disquettes avaient disparu et le voleur/la voleuse savait apparemment exactement où trouver les disquettes.

SUGGESTIONS

Pour jouer votre rôle correctement, vous devrez rencontrer le/la procureur(e) de la Couronne avant le procès afin d'établir d'autres faits ou particularités concernant le personnage. Vous voudrez peut-être discuter de certains points, notamment le nombre de fois où l'accusé(e) s'était trouvé(e) à votre bureau, le type de renseignements que l'accusé(e) vous avait donnés au sujet de l'ordinateur, les jeux d'ordinateur auxquels vous jouiez et la raison pour laquelle vous n'avez pas parlé à l'accusé(e) lorsque vous l'avez aperçu(e) à la réception. Il se peut que l'on vous interroge à ce sujet au cours de votre témoignage.

Lorsque vous discuterez avec le/la procureur(e) de la Couronne, assurez-vous que les détails de votre récit s'accordent avec ceux des autres témoins de la Couronne.

Au cours de votre témoignage, le/la procureur(e) de la Couronne vous demandera d'identifier un certain nombre de pièces. Chaque fois qu'il/elle vous présente une pièce, examinez-la et confirmez l'exactitude de la désignation qui en est faite.

Il est impossible de vous préparer en vue de chaque question qui pourrait vous être posée. Tentez de prévoir ces questions et de vous y préparer dans la mesure du possible, mais soyez prêt(e) à trouver certaines réponses durant votre témoignage.

Tentez de maintenir la cohérence de votre récit tout au long de votre témoignage.

Veillez considérer la présente déclaration comme un résumé de votre témoignage. L'authenticité n'est pas contestée. Votre crédibilité est en jeu. Vous devez convaincre le/la juge que vous dites la vérité.

Description du témoin

Reggie Mantle est un(e) étudiant(e) de l'école secondaire Riverdale. Au cours de la semaine de congé du mois de mars, Reggie effectuait des travaux de peinture à l'école, à la fois pour tenir compagnie à Archie Andrews, son/sa meilleur(e) ami(e), et pour se faire de l'argent de poche. Reggie considérait Archie comme la personne la plus intéressante et amusante du monde entier. Reggie respectait et adorait Archie. Reggie habite dans un logement.

Déclaration du témoin

Le 12 mars 1999, je faisais des travaux de peinture avec Archie Andrews, mon/ma grand(e) ami(e) et compagnon/compagne d'école. Weatherbee nous avait demandé de peindre l'endroit qui se trouvait à proximité du gymnase. Ce travail me convenait parfaitement, d'autant plus qu'il n'y avait pas d'autres étudiants, que nous étions seuls(es) et que nous pouvions nous rendre dans le bureau et observer le nouvel ordinateur qu'on était en train d'installer.

Archie et moi nous intéressions beaucoup aux ordinateurs et nous voulions insérer dans celui de Weatherbee un message de salutation spécial qui apparaîtrait dès que Weatherbee ouvrirait l'ordinateur. (Je savais que Weatherbee piquerait une crise. Weatherbee était encore vexé(e) par la frasque que nous avons commise à l'Halloween l'an dernier, lorsque nous avons ligoté M^{me} Grundy et inséré des demandes de rançon dans les enveloppes de bulletins scolaires.) De toute façon, pendant notre pause du midi, nous nous sommes aventurés(es) dans le bureau pour examiner les alentours et voir ce que nous pouvions faire. Archie et moi avons examiné plusieurs des ordinateurs du personnel de soutien ainsi que les documents du bureau de direction. Il se peut que j'aie touché quelques-unes des fenêtres pendant que je me trouvais sur les lieux. J'ai d'abord pensé qu'il n'y avait personne dans le bureau, mais j'ai ensuite aperçu le/la principal(e) Weatherbee dans son bureau. Je ne sais pas si c'est moi qui ai vu Weatherbee le/la premier(ière) ou si c'est plutôt Archie. Le/la principal(e) Weatherbee jouait à des jeux vidéo et naviguait sur Internet.

Je ne me rappelle pas avoir vu de disquettes ni le coffret de rangement. Étant donné que Weatherbee nous avait aperçus(es), nous sommes retourné(es) d'un air penaud à nos travaux de peinture.

Après avoir terminé nos travaux ce jour-là, Archie et moi sommes allés(es) au Pop's

Choklit Shop. Nous y sommes restés(es) de 16 h à 19 h. Nous y avons mangé des hamburgers et des frites, Nous avons ensuite remonté la rue pour aller voir le nouveau film "Jughead" au cinéma Betty. Après le film, je suis allé(e) reconduire Archie à son domicile et je suis allé(e) dormir chez moi. Il était environ 21 h. J'ai expliqué mes allées et venues aux moments pertinents à la police directement après mon arrestation.

Le lendemain, lorsque je suis retourné(e) au travail, un(e) autre étudiant(e) qui faisait des travaux de peinture m'a dit qu'il/elle voulait me vendre certains articles à un "très bon prix" parce qu'il/elle avait besoin d'argent pour régler certaines factures. Il y avait des disquettes d'ordinateur, des jeux vidéo et un nouvel ordinateur. Afin d'aider un(e) collègue et aussi pour faire une bonne affaire, j'ai acheté les disquettes d'ordinateur, qui renfermaient les jeux, pour un montant de 100 \$, et j'ai acheté l'ordinateur au prix de 500 \$. Je sais que ces articles valaient plus de 5 000 \$ dans les magasins. J'ai réglé ces achats au comptant, parce que je venais de me faire payer pour les travaux que j'avais exécutés à l'école. Étant donné que j'avais obtenu un très bon prix et que je devais faire réparer ma voiture, j'ai pensé que je pourrais gagner un peu d'argent en revendant l'ordinateur à un prix plus élevé et j'ai annoncé l'ordinateur dans la section des annonces classées du journal du collège de la région.

Peu après avoir inscrit l'annonce, j'ai reçu des appels téléphoniques de plusieurs personnes intéressées. Une seule personne est venue voir l'ordinateur. J'ai immédiatement reconnu l'agent(e) Lodge, qui est l'ex-conjoint(e) du nouveau/de la nouvelle partenaire de mon/ma père/mère. (Je savais qu'ils ne s'étaient pas quittés en bons termes.) L'agent(e) Lodge m'a arrêté(e) après m'avoir lu mes droits. Lorsque j'ai vu l'agent(e) Lodge, j'ai d'abord cru qu'il/elle venait rendre visite à son ex-conjoint(e) et je n'ai pas compris qu'il/elle était là à titre professionnel.

J'ai refusé de donner le nom du/de la collègue qui m'avait vendu l'ordinateur, parce que je n'ai pas l'habitude de "rapporter" et que je ne veux pas mettre personne d'autre dans l'embarras.

Je pense que Weatherbee a une dent contre moi en raison de ma grande connaissance des ordinateurs. J'ai même créé une page web pour Weatherbee sous un nom d'emprunt. En toute franchise, j'étais tellement nerveux/nerveuse et embarrassé(e) lorsque j'ai vu Weatherbee qui jouait aux jeux vidéo et naviguait sur Internet, que j'ai voulu m'enfuir le plus rapidement possible. Archie et moi-même sommes tous/toutes deux immédiatement retournés(es) à nos travaux de peinture.

SUGGESTIONS

Pour bien jouer votre rôle, vous devrez rencontrer le/la procureur(e) de la défense avant le procès afin d'établir d'autres faits ou particularités au sujet de votre personnage. Vous voudrez peut-être discuter de certains points, par exemple, le nombre de fois où vous vous êtes trouvé(e) dans le bureau du/de la principal(e), les liens que vous entretenez avec le/la principal(e) et avec Archie, et votre connaissance des ordinateurs. Il se peut que l'on vous interroge à ce sujet au cours de votre témoignage.

Lorsque vous discuterez avec le/la procureur(e) de la défense, assurez-vous que les détails de votre récit s'accordent avec la version qu'Archie présentera.

De plus, lorsque vous témoignerez, soyez en mesure d'improviser, sans toutefois inventer injustement de nouveaux faits. Il est impossible de vous préparer en vue de chaque question qui pourrait vous être posée. Tentez de prévoir ces questions et de vous y préparer dans la mesure du possible, mais soyez prêt(e) à trouver certaines réponses pendant votre témoignage. Souvenez-vous qu'il faut maintenir la cohérence de votre récit tout au long de votre témoignage.

Veillez considérer la présente déclaration comme un résumé de votre témoignage. L'authenticité n'est pas contestée. Le verdict dans cette affaire peut dépendre en bonne partie de votre crédibilité. Vous devez convaincre le/la juge que vous dites la vérité.

Description du témoin

Archie est considéré(e) comme le/la meilleur(e) ami(e) et le/la meilleur(e) compagnon/compagne d'école de Reggie. Archie est également son plus proche collaborateur/collaboratrice en informatique. Archie demeure dans un logement situé au sous-sol du Lodge Mansion (là où habite l'agent(e) Lodge). Archie travaille à temps partiel en faisant différents travaux autour de l'école Riverdale. Archie est maintenant rémunéré(e) pour ces travaux; cependant, jusqu'au congé d'hiver, il/elle travaillait comme bénévole pour dédommager l'école des inconvénients occasionnés par suite d'une frasque commise à l'Halloween. La punition aurait pu être plus lourde pour Archie, mais Reggie avait soutenu être responsable de la frasque.

Déclaration du témoin

Le 12 mars 1999, Reggie et moi étions en train de repeindre les murs de la cafétéria et de nettoyer la salle de trophées située près du bureau du/de la principal(e). Nous devons terminer les travaux de peinture à la fin de l'avant-midi, mais nous ne les avons terminés qu'au début de la soirée. À l'heure du midi, Reggie et moi avons pris une pause. Nous avons d'abord flâné dans le hall avant de l'école. Nous avons ensuite décidé de nous rendre jusqu'au bureau et d'examiner l'installation du nouvel ordinateur. (Nous nous intéressions vivement aux ordinateurs, Reggie et moi.) Malheureusement, lorsque nous sommes arrivés(es) au bureau de direction, les techniciens(nes) étaient déjà partis(es). D'abord, je n'ai vu personne dans le bureau. Reggie s'est soudainement tourné(e) vers moi et m'a dit "Retournons à notre peinture, Weatherbee est dans le bureau!" Aucun(e) de nous n'a dit quoi que ce soit lorsque nous avons vu Weatherbee qui jouait à des jeux vidéo et naviguait sur Internet à l'aide du nouvel ordinateur de l'école. J'étais trop mal à l'aise pour rester et je pensais à la façon dont Weatherbee nous avait surpris(es) l'an dernier, à l'Halloween, lorsque nous avons tenté de kidnapper M^{me} Grundy. Nous avons donc quitté rapidement le bureau en silence et nous sommes retournés(es) à nos travaux de peinture.

Vers 16h45, Reggie et moi sommes allés(es) au Pop's Choklit Shop pour manger des cheeseburgers. Nous avons quitté l'endroit vers 19 h et nous nous sommes rendus(es) rapidement au cinéma pour voir le film "Jughead Jones Strikes Again". Je ne puis me rappeler le nom du cinéma, mais je sais que le film a duré environ deux heures et que nous sommes restés(es) jusqu'à la fin. Il était au moins 21 h lorsque Reggie est venu(e) me reconduire à la maison.

Le lendemain, alors que nous faisons des travaux de peinture dans la classe de la maternelle, Reggie m'a parlé d'une très bonne aubaine qu'il/elle s'apprêtait à faire en achetant un ordinateur et quelques jeux, sans me donner d'explication. Si je me souviens bien, c'est la dernière fois que l'ordinateur a été mentionné.

SUGGESTIONS

Afin de bien jouer votre rôle, vous devrez, avant le procès, rencontrer le/la procureur(e) de la défense et établir d'autres faits ou particularités au sujet de ce personnage. Vous voudrez peut-être discuter de certains points, notamment la fréquence de vos rencontres avec l'accusé(e), le temps que vous avez consacré aux travaux de peinture de l'école, le fait que l'accusé(e) s'est ou non trouvé(e) avec vous pendant tout ce temps, les autres personnes que vous avez vues à l'école et le nom des personnes qui travaillaient avec vous. Il se peut que l'on vous interroge à ce sujet au cours de votre témoignage.

Au cours de votre discussion avec le/la procureur(e) de la défense, assurez-vous que les divers éléments de votre récit s'accordent avec les déclarations que fera Reggie lors de son témoignage.

De plus, lorsque vous témoignerez, soyez en mesure d'improviser, sans toutefois inventer injustement de nouveaux faits. Il est impossible de vous préparer en vue de chaque question qui pourrait vous être posée. Tentez de prévoir ces questions et de vous y préparer dans la mesure du possible, mais soyez prêt(e) à trouver certaines réponses durant votre témoignage. Souvenez-vous qu'il faut maintenir la cohérence de votre récit tout au long de votre témoignage.

Veillez considérer la présente déclaration comme un résumé de votre témoignage. L'authenticité n'est pas contestée. Votre crédibilité est en jeu. Vous devrez convaincre le/la juge que vous dites la vérité.

ACTE D'ACCUSATION

Cour de justice de l'Ontario (Division générale)
Comté de Riverdale
En présence d'un juge seul

Canada
Province de l'Ontario
Région de Dale

SA MAJESTÉ LA REINE

c.

REGGIE MANTLE

Reggie Mantle est accusé(e) des infractions suivantes :

1^{er} CHEF- Le 12 mars 1999, dans la ville de Riverdale, comté de Dale, province de l'Ontario, il/elle s'est illégalement introduit(e) par effraction dans l'école secondaire Riverdale et d'y avoir commis un acte criminel, soit le vol d'un ordinateur Pentium II 300, de cinq disquettes et d'un coffret de rangement pour disquettes appartenant à la commission scolaire du comté de Dale, contrairement au Code criminel du Canada.

2^e CHEF - Le 16 mars 1999, dans la ville de Riverdale, comté de Dale, province de l'Ontario, il/elle a illégalement eu en sa possession des biens volés, soit un ordinateur Pentium II 300, cinq disquettes et un coffret de rangement pour disquettes appartenant à la commission scolaire du comté de Dale, le tout d'une valeur de plus de 5 000 \$, sachant que lesdits biens avaient été obtenus par suite de la perpétration au Canada d'une infraction punissable sur acte d'accusation, soit le vol, contrairement au Code criminel du Canada.

Fait le 30 mars 1999 dans la ville de Riverdale (Ontario).

PROCUREUR DE LA COURONNE

Procureur général de la province de l'Ontario

DROIT APPLICABLE

Les dispositions citées sont celles du *Code criminel* du Canada. Tous les numéros d'article sont exacts; les numéros de paragraphes et d'alinéas ont été modifiés aux fins du présent scénario.

INTRODUCTION PAR EFFRACTION

Paragraphe 348 (1)

Quiconque, selon le cas :

- (i) s'introduit en un endroit par effraction avec l'intention d'y commettre un acte criminel;
- (ii) est coupable soit d'un acte criminel passible d'un emprisonnement maximal de dix ans ou d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire si l'infraction est commise relativement à un endroit autre qu'une maison d'habitation.

VOL

Paragraphe 322 (2)

Un individu commet un vol quand, avec l'intention de voler une chose, il la déplace ou fait en sorte qu'elle se déplace, ou la fait déplacer, ou commence à la rendre amovible.

PUNITION DU VOL

Article 334

Sauf disposition contraire des lois, quiconque commet un vol :

- (i) est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de dix ans, si le bien volé est un titre testamentaire ou si la valeur de ce qui est volé dépasse cinq mille dollars;

POSSESSION

Paragraphe 354 (1)

Commet une infraction quiconque a en sa possession un bien, une chose ou leur produit sachant que tout ou partie d'entre eux ont été obtenus ou proviennent

directement ou indirectement (i) soit de la perpétration, au Canada, d'une infraction punissable sur acte d'accusation;

Article 355

Quiconque commet une infraction visée à l'article 354

(i) est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de dix ans, si l'objet de l'infraction est un titre testamentaire ou si la valeur de l'objet de l'infraction dépasse cinq mille dollars;